

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2026

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2765)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1129

présenté par

M. Hetzel, Mme Blin, M. Ray, Mme Corneloup, M. Bazin, M. Ceccoli, Mme Chazé,
Mme Fruchon, M. End et Mme Duby-Muller

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.